

MARS
AVRIL
2024

N° 55

La vie de notre commune



Marco Lis Moi

Informations municipales et administratives



PANNEAU SIGNALÉTIQUE

Le panneau d'entrée en agglomération situé au pont sur la route de Lens Lestang a été déplacé au niveau du carrefour des routes de Beaurepaire, Lens Lestang et rue de Fonnat. Merci de le respecter pour la sécurité de tous...



Des informations en temps réel sur des événements en cours ?

**Ayez le réflexe
PanneauPocket !
(disponible sur
mobile, tablette, PC)**

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

Mercredi : 14h00 à 17h00

Jeudi : 9h00 à 12h00
14h00 à 17h00

Vendredi : 9h00 à 12h00
14h00 à 17h00

Téléphone : 04 74 84 64 78

Nouvelle Adresse mail :
mairie@marcollin.fr

Besoin d'une prothésiste onguaire !

Déclarée et installée à Marcollin, Cabanail's vous propose ce service.

NOUVEAU



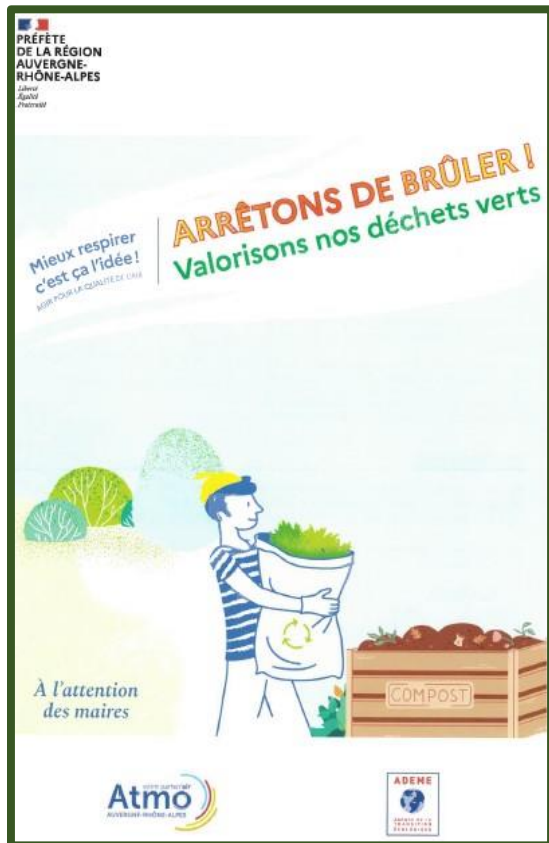
CONSCRITS, CONSCRITES, HABITANTS DE MARCOLLIN

Nés en 1952, 1953, 1954, 1955, 1956 ?

Avez-vous envie de vous joindre à nous pour fêter nos anniversaires ?

Des dates éventuelles seront proposées en fonction de vos réponses pour un repas.

Pour plus de renseignements, merci de joindre
Jocelyne 06 73 35 22 65 ou Jean-Pierre 06 15 33 38 28



Le brûlage à l'air libre persiste dans notre région : il impacte fortement notre santé et notre qualité de vie. Cette pratique polluante génère des risques pour la santé humaine.

Les particuliers gèrent divers déchets issus de la tonte de pelouses, taille et élagages de haies, arbustes, feuilles mortes, du débroussaillage ou autres restes de potager .
 → La pratique du brûlage est strictement interdite toute l'année (sauf dérogations) et régie par l'article L-541-21-1 du Code de l'environnement.

Les agriculteurs gèrent l'ensemble des déchets verts provenant de leur exploitation ,les chaumes, pailles , branchages, déchets de récolte rémanents et sarments de vignes, taille de haies, déchets fruitiers.

Les forestiers ont en charge la gestion des rémanents forestiers, des rémanents de tailles de haies bocagères et des ronces.
 → Pour ces professionnels, la pratique du brûlage n'est pas strictement interdite, elle est régie par le Code Rural et de la pêche maritime. En revanche, un arrêté préfectoral peut renforcer les dispositions de Code Rural, voire interdire la pratique y compris pour les professionnels, en fonction des enjeux du territoire.

Nous vous informons que vos déchets verts et biodégradables sont des ressources à valoriser soit
 ✓ **par le compostage individuel et collectif**, la commune a mis à votre disposition un composteur collectif situé « Place du 19 mars 1962 » ouvert à toute la population avec des panneaux explicatifs sur le bon usage des bacs,

✓ **par le broyage, le paillage et le mulching**,

✓ **par le dépôt en déchetterie** , renseignement au Smictom de la Bièvre (smictom-bievre.fr) contact.decheterie@bievre-isere.com ou au 04 74 20 89 57



ILS SONT DE RETOUR !!

FRELON EUROPEEN
VESPA CRABRO



FRELON ASIATIQUE
VESPA VELUTINA



Pensez à signaler, piéger et lutter pour arrêter leur prolifération...
 Des pièges seront disponibles en mairie début mai.
 (ci-joint un flyer explicatif sur comment les piéger et les pièges)



Conférences et soirées sur l'énergie et la rénovation du bâti Programme 2024

Organisées par Bièvre Isère, en partenariat avec le service Info Energie-AGEDEN.

• Soirées thermographiques Vers des économies d'énergie...

- **Mercredi 28 février à Thodure**
Beau succès pour cette soirée qui a rassemblé 23 participants.

- **Jeudi 5 décembre à 20h**
Salle des Ifs à Saint-Jean de Bournay.

• Conférences sur la rénovation et le bâti ancien

- **Samedi 8 juin à 10h**
Visite de site à Thodure,
« autorénovation performante d'une
maison en pisé ».

- **Samedi 29 juin de 9h30 à 17h30**
Salon de la rénovation,
sous les Halles à La Côte Saint-André.

- **Jeudi 3 octobre à 18h30**
Conférence sur le bâti ancien,
salle de la petite gare (route de La
Côte St-André) à La Frette.

• Conférences sur le photovoltaïque en maison individuelle

- **Mercredi 10 avril à 18h30**
Salle des fêtes à Faramans
(place de l'église).

- **Mercredi 13 novembre à 18h30**
Château Louis XI à La Côte Saint-André
(salle aile nord).



Événements gratuits, sur inscription au
04 76 14 00 10 ou www.infoenergie38.org
(inscriptions ouvertes un mois avant l'événement).

Le Service Info Energie est mis en oeuvre par



Financé par



COMPOSTAGE :

Des bacs sont situés place du 19 mars 1962 et sont opérationnels.

Des panneaux explicatifs sont mis en place pour une bonne utilisation des bacs.

Merci de suivre les consignes lors de vos dépôts pour leur bon fonctionnement...

BAC N° 1

Réceptionne vos déchets

**BAC N° 2**

Réserve de matière sèche

**BAC N° 3**

Composte en cours de macération



MANIFESTATIONS DE NOS ASSOCIATIONS

Mercredi 1^{er} mai : *CALM (conscrits)* dégustation de crêpes

Vendredi 3 mai (annule le 12 avril) : *Sou des écoles Marcollin/Lentiol* « pizzas »

Vente de pizzas à emporter au stade de football de Marcollin

Samedi 25 mai : *les Hérissons à plumes* marché « fête des mères » sur la place du village

Samedi 15 juin : *Play'Fit* spectacle de danse « Jeu Danse » à la salle des fêtes de Marcollin
(voir détail page 5)

Samedi 22 juin : *Sou des écoles Marcollin/Lentiol* kermesse et repas à la salle des fêtes de Lentiol

Vendredi 28, Samedi 29 et Dimanche 30 juin : *CALM (conscrits)* vogue et feu d'artifice

Samedi 31 août et dimanche 1^{er} septembre : *Les Chatouilleurs d'anges* « la Faranvole »
animation autour des cerfs-volants

Dimanche 15 septembre : *AREM rénovation de l'église* « La Marcollinoise » randonnée à vélo/ à pied



« Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) » Marcollin-Beaufort-Lentiol :

Mardi : 15h - 18h

Vendredi : 8h - 11h



04.74.20.91.49

Votre conseil municipal



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 25 avril 2024- 20h30

SIGNALEZ PIÉGEZ LUTTEZ !

Ensemble, limitons l'expansion de l'envahisseur

Le frelon asiatique
menace nos **abeilles**
et la biodiversité.
Agissons sans tarder
contre cette menace
invasive.

Soyez **vigilant,**
signalez les nids et
piégez.

Chaque geste
compte pour
préserver notre
environnement.



auxabeillesalpines.fr

Copyright : Alain C. on Flickr

PIÉGER LE FRELON

Pourquoi faut-il piéger ?

Du fait de sa démographie explosive en 2022, la simple destruction des nids ne suffira plus à maîtriser sa propagation. Seule une lutte mise en œuvre à l'échelle de la population pourra diminuer son expansion et limiter la dangerosité de sa présence.

Selon le GDSA Isère, 2022 a franchi un seuil critique en terme de présence du frelon asiatique. Près de **900 nids ont été détruits en 2022** et 419 ont été signalés après la période de destruction avec plus de 130 signalements de nids par jour.

Au niveau régional, **3625 nids ont été détruits**, ce qui laisse croire que près d'un tiers des nids seraient situés en Isère.



Il est donc primordial de mettre en place des moyens de lutte qui soient adaptés, efficaces mais aussi variés afin de diversifier la stratégie de piégeage.

Quand piéger ?

Pour un piégeage optimal il est important de suivre le calendrier de piégeage élaboré par la société Jabeprode ci-dessous.

Il est nécessaire de poursuivre **la lutte en automne** car c'est à cette période que les frelons se nourrissent d'insectes. En effet, à ce moment ils sont à la recherche de protéines car ils ne trouvent plus de quoi se nourrir dans la végétation. Cela leur permet de nourrir leur reine, qui hibernera jusqu'au printemps et créera une nouvelle colonie.



LES PIÈGES



Le piège Vespacatch

Le piège Vespacatch est un piège de **petite capacité** spécialement conçu contre les frelons asiatiques. Il est efficace au **printemps** lorsque les températures maximales journalières dépassent 15 °C. Sa forme conique concentre les odeurs pour une **diffusion optimale** et **ne permet pas la sorti des insectes piégés**.

Conseils utilisations :

- Si les pièges ne capturent pas de frelon, **il peut être utile de les repositionner**.
- Il est recommandé de piéger dans les **zones de passage du frelon asiatique**.
- Pour une meilleure efficacité, **ne pas nettoyer le piège** lors du renouvellement de la solution.
- Lors du renouvellement de l'attractif, il est conseillé de **laisser un frelon mort dans le piège**.
- S'utilise avec un **attractif**.
- Remplacez l'appât tous les **20-30 jours**



Le piège Tap Trap

Ce piège est un piège de **grande capacité** très résistant, en plastique recyclable. Il permet d'atteindre un double objectif, **écologique** et **économique**, en permettant le recyclage d'un contenant et en le transformant en piège pratique et efficace.

Permet un piégeage **au printemps et à l'automne**.

Est utilisé avec succès depuis plusieurs années dans les petites et grandes zones agricoles.

Conseils utilisations :

- Simple à utiliser, il vous suffit de le mettre sur une **bouteille en plastique sans modification**.
- Equipé d'un anneau qui permet d'accrocher des bouteilles **à un arbre ou à n'importe quel autre support**.
- S'utilise avec un **attractif**.
- Remplacez l'appât tous **les 20-30 jours**
- Pour une meilleure efficacité, **ne pas nettoyer le piège** lors du renouvellement de la solution.
- Lors du renouvellement de l'attractif, il est conseillé de **laisser un frelon mort dans le piège**.
- Important d'en installer **plusieurs autour et dans la zone d'infestation**.



ATTENTION : pensez aux attractifs !

Il est indispensable d'utiliser un **attractif à frelon efficace** pour attirer les frelons asiatiques dans les pièges. Pour cela, l'attractif Vespa catch de Vetopharma est parfait. Il est élaboré grâce à une méthode naturelle de piégeage, à base d'extraits de plantes et sans insecticide. Il permet de maximiser son pouvoir attractif sur les frelons sans attirer les abeilles. *Cet attractif est aussi disponible sur notre site et dans notre magasin en dosette unidose ou en bidon.*

L'unidose est recommandée pour les mairies, les communautés de communes ou les associations. Il permet d'avoir le dosage idéal pour un piégeage optimal.



Le bidon est économique lorsqu'il y a de nombreux pièges à remplir.



Magasin spécialisé dans l'**apiculture** depuis plus de 8 ans, nous avons pour vocation de protéger nos abeilles. Ainsi, pour lutter contre le Frelon Asiatique qui détruit nos ruchers, nous nous sommes aussi spécialisé dans cette lutte en proposant des pièges et des attractifs.

Nous proposons donc plusieurs types de pièges, de formats et capacités différentes à des prix très compétitifs. Il est possible de les acheter directement au magasin ou de les commander sur notre site internet avec la livraison DPD sous 24h.

Notre offre est un prix étudié et proposé aux mairies et communautés territoriales quelque soit la quantité.

Nous travaillons avec des **apiculteurs** professionnels comme amateurs, le **grand public** ou encore des **mairies** ou **communautés de communes** (possibilité de règlement sous mandat) ou encore **des associations**.

Pour plus **d'informations** contactez-nous :



contact@auxabeillesalpines.fr



09 81 77 62 05



auxabeillesalpines.fr